

Décision

Générale

colonial

Décision n° 19-106-1905 solde

n° 19-106-1905

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

1 août 1905

Numéro JO

n° 106 du 01/09/1905

Date du numéro

1 septembre 1905

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur en date du 1er août 1905, le sieur Arti, concierge garde umeubles de l'hôtel du Secrétariat Général cesse ses foncions à compler du 1er aout est réintéoré à Ja même date dans le personnel des canobers du port, à la solde inensuelle de 30 francs.